



Décisions du Conseil intercommunal de l'ASIJ

Dans sa séance du 22 septembre 2021, les délégués des communes membres de l'ASIJ ont pris les décisions suivantes :

1. Assermentés : Mesdames Christel Borlat, Amanda Crisinel, Roselyne Hervé et Messieurs Nicolas Flotron, Alain Petoud et Philippe Thévoz.
2. Préavis 04/21 – Budget 2022 : adopté avec une abstention.
3. Préavis 05/21 - Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.-- par cas, pour la législature 2021-2026 : adopté à l'unanimité.
4. Préavis 06/21 – Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026 : adopté à l'unanimité.
5. Préavis 07/21 – Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles : adopté à l'unanimité.
6. Préavis 08/21 – Demande d'autorisation générale concernant les placements de capitaux : adopté à l'unanimité.
7. Préavis 09/21 – Traitements et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'Etablissement et des indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026 : adopté à l'unanimité.
8. Préavis 10/21 – Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026 : adopté à l'unanimité.

Au nom du Conseil Intercommunal
de l'ASIJ

Bernard Perret
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire